

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**

**RAPPORT FINANCIER**

**31 MARS 2024**

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**

**RAPPORT FINANCIER  
31 MARS 2024**

---

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT** 1 - 3

**ÉTATS FINANCIERS**

Résultats	4
Bilan	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 13
Renseignements complémentaires	14

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE (l'« Institut »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Institut conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait.

#### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Institut ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Institut.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Institut;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Institut à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Forvis Mazars S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Montréal, le 6 juin 2024

## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

## RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	2024	2023
<b>PRODUITS</b>		
Formation continue	4 594 788 \$	2 140 129 \$
Formation professionnelle	1 425 796	1 221 183
Communication et services aux affiliés	835 295	555 775
Intérêts	131 214	78 347
	<b>6 987 093</b>	<b>3 995 434</b>
<b>CHARGES</b>		
Administration (annexe A)	3 494 031	3 360 803
Frais de formation continue (annexe B)	417 510	330 128
Frais de formation professionnelle (annexe C)	444 974	430 706
Service des communications (annexe D)	1 146 449	898 946
Intérêts et frais bancaires	141 546	97 368
	<b>5 644 510</b>	<b>5 117 951</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>1 342 583 \$</b>	<b>(1 122 517) \$</b>

## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

**BILAN**  
**31 MARS 2024**

	2024	2023
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	2 227 181 \$	2 035 676 \$
Débiteurs (note 3)	1 428 540	163 670
Frais imputables au prochain exercice	165 458	106 410
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	1 000 000	1 500 000
	4 821 179	3 805 756
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)</b>	330 833	53 821
<b>ACTIFS INCORPORELS (note 6)</b>	1 620 206	803 661
<b>PLACEMENTS, AU COÛT (note 4)</b>	500 000	-
<b>DÉPÔT DE SÉCURITÉ</b>	71 482	-
	7 343 700 \$	4 663 238 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 7)	1 192 440 \$	737 997 \$
Produits reportés	2 601 914	1 796 986
	3 794 354	2 534 983
<b>AVANTAGE INCITATIF À LA LOCATION</b>	78 508	-
	3 872 862	2 534 983
<b>ACTIF NET</b>		
<b>NON AFFECTÉ</b>	1 519 799	1 270 773
<b>INVESTI EN ACTIFS INCORPORELS</b>	1 620 206	803 661
<b>INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	330 833	53 821
	3 470 838	2 128 255
	7 343 700 \$	4 663 238 \$

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

 , administrateur

 , administrateur

## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	Investi en actifs incor- porels	Investi en immobili- sations cor- porelles	Non affecté	2024 Total	2023 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	803 661 \$	53 821 \$	1 270 773 \$	2 128 255 \$	3 250 772 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	1 342 583	1 342 583	(1 122 517)
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	1 253 804	304 271	(1 558 075)	-	-
Amortissement des immobili- sations corporelles et des actifs incorporels	(437 259)	(27 259)	464 518	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	1 620 206 \$	330 833 \$	1 519 799 \$	3 470 838 \$	2 128 255 \$

## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

	2024	2023
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 342 583 \$	(1 122 517) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	27 259	18 410
Amortissement des actifs incorporels	374 612	314 460
Radiation d'actifs incorporels	62 647	-
Amortissement des avantages incitatifs à la location	(3 992)	-
	1 803 109	(789 647)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	17 953	756 073
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	1 821 062	(33 574)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements	(1 500 000)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(304 271)	(15 020)
Acquisition d'actifs incorporels	(1 253 804)	(455 704)
Augmentation dépôt de sécurité	(71 482)	-
Encaissement de placements	1 500 000	504 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 629 557)	33 276
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	191 505	(298)
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	2 035 676	2 035 974
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	2 227 181 \$	2 035 676 \$

Les opérations sans effet sur la trésorerie comprennent des avantages incitatifs à la location en contrepartie d'un compte à recevoir.

## 1. IDENTIFICATION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'Institut, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec qui régit les organismes sans but lucratif, fixe les normes de qualification de base en matière de planification financière et décerne les diplômes attestant d'une compétence distinctive liée aux normes les plus élevées. De plus, il offre la formation continue aux planificateurs financiers et autres professionnels de l'industrie des services financiers. Selon un accord conclu avec l'AMF, l'Institut s'est vu déléguer la gestion de la mise en application du Règlement sur la formation continue obligatoire des planificateurs financiers. L'Institut développe et publie la Collection, le manuel de référence en planification financière, en version papier ou à travers la plateforme électronique de son éditeur Thomson Reuters.

L'Institut est considéré comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### **Comptabilisation des produits**

L'Institut utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits d'inscription aux cours de formation et aux congrès sont comptabilisés à titre de produits lorsque l'activité a lieu.

Les partenaires financiers sont enregistrés en produits reportés initialement et comptabilisés à titre de produits mensuellement selon la durée de l'entente.

Les produits d'intérêt sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

### **Apports reçus en services**

L'Institut reçoit des apports sous forme de services. Ces apports sont constatés à la juste valeur lorsqu'il s'agit de services qui sont utilisés dans le cours normal des activités et qu'ils auraient dû autrement être achetés par l'Institut.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'Institut consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, taux et période suivants :

	Méthodes	Taux et période
Mobilier de bureau	Solde décroissant	20 %
Système téléphonique	Solde décroissant	30 %
Matériel informatique	Solde décroissant	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

### Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon les méthodes et les taux et périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Logiciels	Solde décroissant	30 %
Développement – Collection et CFP	Solde décroissant	30 %
Site Web	Solde décroissant	30 %
Développement – Cours WEB	Linéaire	4 ans
Développement – Cours WEB exécutif	Linéaire	4 ans
Développement – Cours PFPI	Linéaire	4 ans

### Avantages incitatifs à la location

Les avantages incitatifs à la location sont inscrits au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée restante du bail qui vient à échéance le 28 février 2029. L'amortissement est présenté comme une réduction de la charge de loyer.

### Ventilation des charges

Les charges directement liées à une activité sont attribuées à cette activité. Les charges d'administration sont présentées séparément dans les renseignements complémentaires.

### Instruments financiers

#### *Évaluation des instruments financiers*

L'Institut évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

### Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs.

Les placements dans des comptes d'épargne à terme sont comptabilisés au coût.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

### Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'Institut détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise, si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

### Utilisation d'estimations

Pour dresser des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Institut pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations de la direction se composent de la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, ainsi que de la provision pour créances douteuses et des frais courus.

## 3. DÉBITEURS

	2024	2023
Comptes clients	1 432 242 \$	128 722 \$
Provision pour créances douteuses	(4 702)	(1 940)
	1 427 540	126 782
Intérêts courus à recevoir	1 000	36 888
	1 428 540 \$	163 670 \$

## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

## 4. PLACEMENTS, AU COÛT

	2024	2023
Dépôt à terme, 5,20 %, échéant en mars 2025	500 000 \$	- \$
Dépôt à terme, 4,00 %, échéant en mars 2025	500 000	-
Dépôt à terme, 4,80 %, échéant en mars 2026	500 000	-
Dépôt à terme, 4,80 %, échu au cours de l'exercice	-	1 500 000
	1 500 000	1 500 000
Placements réalisables au cours du prochain exercice	1 000 000	1 500 000
	500 000 \$	- \$

## 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023	
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Mobilier de bureau	198 286 \$	115 541 \$	82 745 \$	16 410 \$
Système téléphonique	38 753	37 490	1 263	1 804
Matériel informatique	164 440	108 328	56 112	35 239
Améliorations locatives	203 537	12 824	190 713	368
	605 016 \$	274 183 \$	330 833 \$	53 821 \$

## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

**6. ACTIFS INCORPORELS**

			2024	2023
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Logiciels	360 807 \$	25 921 \$	334 886 \$	63 663 \$
Développement – Collection et CFP	324 006	181 959	142 047	95 710
Site Web	582 183	79 816	502 367	139 322
Développement – Cours WEB	1 579 339	980 321	599 018	501 047
Développement – Cours WEB exécutif	58 923	17 035	41 888	3 547
Développement – Cours PFPI	57 553	57 553	-	372
	2 962 811 \$	1 342 605 \$	1 620 206 \$	803 661 \$

Les différentes catégories incluent un montant total de 138 865 \$ (96 340 \$ en 2023) qui n'est pas amorti en date de la clôture, car il s'agit d'actifs incorporels en développement.

**7. CRÉDITEURS**

	2024	2023
Comptes fournisseurs et charges à payer	569 778 \$	378 642 \$
Salaires à payer	346 906	299 156
Sommes à remettre à l'État	275 756	60 199
	1 192 440 \$	737 997 \$

**8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

Les engagements pris par l'Institut en vertu de baux et contrats de service totalisent 1 322 432 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025	358 767 \$
2026	268 136 \$
2027	262 760 \$
2028	265 510 \$
2029	167 259 \$

## 9. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risques et concentrations

L'Institut, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'Institut gère son exposition aux risques associés aux instruments financiers ayant une incidence sur la performance opérationnelle et financière, conformément à sa politique de gestion des risques. Cette politique a pour objectif d'atténuer la volatilité des flux de trésorerie et des résultats.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Pour les autres créances, l'Institut évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Institut à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

## 10. APPORTS EN SERVICES

L'Institut a une entente d'échange de services avec un partenaire financier. Le partenaire s'engage à fournir des placements publicitaires à l'Institut. Des revenus de partenaires financiers de 18 000 \$ (12 000 \$ en 2023) ainsi que des frais de publicité du même montant ont été comptabilisés.

## INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	2024	2023
<b>ANNEXE A – ADMINISTRATION</b>		
Salaires et avantages sociaux	2 244 066 \$	2 261 154 \$
Honoraires professionnels	315 714	371 296
Frais de bureau	203 189	166 622
Loyer	159 062	172 423
Déplacement et réunions	143 801	149 560
Amortissement des actifs incorporels	117 580	53 082
Radiation d'actifs incorporels	62 647	-
Télécommunications	54 308	38 937
Formation du personnel	50 652	29 680
Assurances	33 522	31 703
Amortissement des immobilisations corporelles	27 259	18 410
Fondation pour la planification financière	25 000	25 000
Bourses	22 332	8 876
Jetons de présence	18 252	22 360
Entretien et réparations	13 989	10 013
Mauvaises créances	2 658	1 687
	3 494 031 \$	3 360 803 \$
<b>ANNEXE B – FRAIS DE FORMATION CONTINUE</b>		
Amortissement des actifs incorporels	222 734 \$	228 480 \$
Enseignement et préparation	173 918	91 610
Location de salles et repas	20 858	10 038
	417 510 \$	330 128 \$
<b>ANNEXE C – FRAIS DE FORMATION PROFESSIONNELLE</b>		
Enseignement et préparation	229 952 \$	185 240 \$
Remise des diplômes	93 157	131 300
Location de salles et repas	49 239	39 092
Papeterie et impression	36 443	42 080
Amortissement des actifs incorporels	34 298	32 898
Déplacement	1 885	96
	444 974 \$	430 706 \$
<b>ANNEXE D – SERVICE DES COMMUNICATIONS</b>		
Publicité et promotion	482 695 \$	269 391 \$
Frais de congrès	433 427	374 980
La Solution IQPF et La Cible	204 724	187 313
Promotion de la profession	16 240	62 707
Rapport annuel	9 363	4 555
	1 146 449 \$	898 946 \$